

Procès-verbal de la 40ème assemblée générale annuelle  
de la Société des administrateurs et fonctionnaires des  
communes neuchâtelaises, du samedi 18 juin 1966, à  
Fontainemelon.

Après une délicieuse collation offerte par les autorités communales de Fontainemelon, le président Willy Henry, de Rochefort, ouvre la séance à 10 heures et salue la présence de MM. Monnier, chef de l'assistance et Garnier, contrôleur des communes.

Se sont excusés MM. Gaston Clottu, conseiller d'Etat, JP. Porchat, chancelier, Walter Christen, contrôleur des communes, Camille Brand, ancien conseiller d'Etat, membre d'honneur, Paul Rognon, membre d'honneur, Paul-James Guinchard et Paul Zaugg, membres honoraires.

Avant l'ouverture des débats, la parole est donnée à M. Houriet, président de commune qui se dit réjoui et honoré de recevoir les administrateurs communaux et les remercie d'avoir choisi son village pour y tenir ses assises. Il relève que les administrateurs communaux sont le bras droit des autorités communales et rendent ainsi d'éminents services. Le président remercie M. Houriet de ses excellentes paroles et l'en passe à l'ordre du jour.

1. Appel. Sur les 63 membres que compte la société, l'appel fait constater que 21 sont absents.

Procès-verbal. Celui de la 39ème assemblée générale qui s'est tenue aux Brenets le 19 juin 1965 est lu par son auteur. Celui-ci est adopté sans modification et avec remerciements à son auteur.

2. Rapports.

Dans son rapport présidentiel, M. Henry relève que l'effectif de la société est de 63 membres. Nous avons eu 2 démissions et 3 admissions. 15 excuses sont parvenues, mais 6 collègues n'ont pas donné signe de vie. Malheureusement, la mort est venue frapper dans nos rangs. Nous avons dû enregistrer le décès de M. William Juillard, administrateur communal à Môtiers. Le président demande que chacun se lève pour observer une minute de silence en vue d'honorer sa mémoire.

Au cours de ses séances, le comité s'est employé à liquider les affaires courantes.

Caisse. Le caissier André Giroud, de Bôle, présente son rapport. Les recettes sont de fr. 645.65, les dépenses de 673.90, d'où un déficit de fr. 28.25 pour l'exercice écoulé. Le capital de la société est de fr. 2.794.05.

Les comptes ont été vérifiés par Mlle Liliane Bischoff, de Cofrane et Jean Louis Amez-Droz, de Cercelles. Ils ont été trouvés exacts. Ils remercient le caissier et proposent à l'assemblée de les adopter tels qu'ils sont présentés.

Au vote, ces différents rapports sont adoptés à l'unanimité.

3. Mutations. Admissions : MM. Michel Junod, Brot-Dessens  
Jean-Pierre Kreis, Môtiers  
Jean-Pierre Bettone, St. Blaise

M. Henry, président leur souhaite une cordiale bienvenue et leur souhaite une bonne et fructueuse activité.

Démissions : MM. Bindit Claude, Bondry  
Degerine Roland, qui a été nommé à l'Hôpital de Couvet.

4. Lieu de la prochaine assemblée. Après les Brenets, puis Fontainemelon, la prochaine assemblée devrait se tenir dans le bas, plus précisément dans le district de Neuchâtel.

M.Kohler, de Marin pose la candidature de son village. Elle est acceptée à l'unanimité.

5. Commission de contrôle. M. Tripet, Fontainemelon, qui était suppléant, est élu pour une année, ainsi que M. Kohler, de Marin. Suppléant, Cornaux, par M. René Clottu.

6. Cotisations. Malgré que tout augmente, le comité propose de maintenir encore pour une année le même montant de la cotisation. Approuvé à l'unanimité.

7 Divers. M. Margot, de Neuchâtel, exprime un vœux concernant les rectificatifs d'impôts, spécialement lors de départs. La commune du premier domicile qui reçoit le rectificatif rendrait service à la commune suivante en lançant un coup de téléphone et à l'administration des contributions.

M. Jean Philippe Monnier, déclare que le Conseil d'Etat a décidé depuis un certain temps une réorganisation de l'administration cantonale. On peut rire, mais ce n'est pas une farce. Nous sommes à l'ère de l'électronique et il faut repenser le problème. Une rationalisation est indispensable, mais en examinant le problème on se rend compte que tout un tas de tâches dont sont chargées les administrations sont ignorées du grand public. M. Monnier pense qu'il serait judicieux si au sein de la société l'on pouvait nommer une commission qui ferait part de ses constatations.

M. Willy Henry pense qu'au point de vue travail il y aurait quelque chose à faire.

M. André Zbinden Travers constaté à maintes reprises qu'on peut améliorer différentes choses, par trop compliquées actuellement. Il croit aussi qu'on pourrait nommer une commission.

M. Jean-Pierre Niklaus déclare que le centre électronique de Neuchâtel avance et qu'il pourra être mis à disposition de toutes les communes.

M. Garnier rappelle ce qui a été relevé dans le dernier procès-verbal, en ce sens qu'il appartient aux communes de prendre les initiatives. Ce n'est pas à un service cantonal le rôle d'exiger des améliorations de la part d'un autre service.

M. Philippe Favre, Les Brenets, propose de nommer une commission.

M. Willy Henry se demande si l'Etat serait d'accord d'accepter nos suggestions?

M. Léon Tardin, Hauterive pense que cette commission pourrait être constituée par 1 membre de chaque district.

M. Roger Benoit dit qu'il faut faire attention. Préalablement, il y a lieu de prendre contact avec le Conseil d'Etat. Les syndicats s'intéressent aussi à ce problème.

M. Tony Garnier comprend les réserves de M. Benoit. Il faut voir avec M. Houriet. S'il était favorable, cela faciliterait les choses.

M. Rémy Muriset, Le Landeron relève que nous n'avons pas l'intention de forcer les portes, mais il faut rationaliser et synchroniser les échanges avec l'Etat.

M. Willy Henry propose de passer au vote sur le principe de nommer une commission. Au vote l'unanimité est acquise.

Le comité prendra contact avec l'Etat.

Désignation des délégués par district:

Val de Travers

Le Locle

Val de Ruz

Neuchâtel

La Chaux-de-Fonds

Boudry

M. Zbinden André, Travers

" Benoit Roger, Les Ponts de Martel

" Meigniez Charles, Fontaines

" Tardin Léon, suppléant M. Rémy Muriset

" Proellets René, La Sagne

à désigner par le comité. *William Favre*

M. Roger Benoit relève que trop de sociétaires ne donnent pas signe de vie lorsqu'ils sont convoqués aux assemblées. Ils devraient être amendables. Il demande que ce point soit mis à l'ordre du jour de la prochaine assemblée.

M. Maurice Bovet, Dombresson, estime que nos assemblées ont lieu trop tard. Il propose de l'avancer à fin mai. D'autres voix proposent le mois d'avril déjà.

M. Roger Benoit dit qu'il faut faire attention de ne pas fixer trop vite, car si une sortie est prévue pour l'après midi, comme aujourd'hui aux Vieux Prés, il ne faut pas qu'il fasse froid.

Au vote, il est décidé à l'unanimité de fixer les assemblées à fin mai.

La séance officielle est levée à 11 h. puis on entendit une conférence de M. Henry Guillemain. Après le repas, les sociétaires se rendirent aux Vieux Prés, où des divertissements étaient organisés. Malheureusement, la pluie était de la partie, mais qu'à cela ne tienne, le soleil était resté dans les coeurs des participants tout heureux de se retrouver entre collègues assumant les mêmes responsabilités.

Le rapporteur,